

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement de l'École La Farandole, tenue le mardi 22 mai 2018 au 400, boul. Constable, McMasterville.

Présents : Mesdames Brigitte Aubé
 Lauriane St-Laurent
 Catherine Dumouchel
 Geneviève Ouellet
 Marie Trudel
 Kim Laramée
 Karine Tétreault
 Catherine Dumouchel

 Messieurs Nicolas Jobin
 Marc Fréchette
 Jean-François Lessard
 Louis-Philippe Desjardins

Absents : Madame Geneviève Pothier

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 24 avril 2018.
4. Suivi du procès-verbal.
5. Parole au public.

Adoption

6. Autres points.

Approbation

7. Code de vie.
8. Frais chargés aux parents.
9. Campagne de financement.
10. Fond à destination spéciale.
 - 10.1 Solde.
 - 10.2 Analyse des demandes.
11. Traiteur scolaire.
12. SDG-Ponction école
13. Autres points.

Information

14. Formation CÉ-Budget.
15. Correspondance.
16. Droit de parole.
 - 14.1 Parole au représentant du Comité de parents.
17. Autres points.
 - 17.1 Communication aux parents.
 - 17.2 Photos méritas.
 - 17.3 Semaine des services de garde.
 - 17.4 Prochain conseil.
18. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 19 juin 2018.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Marc Fréchette constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h04.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lauriane St-Laurent propose, Mme Kim Laramée seconde.

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 24 AVRIL 2018.**

Mme Marie Trudel propose, Mme Lauriane St-Laurent seconde.

CE-17-18-47

Proposition adoptée à l'unanimité

4. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 24 FÉVRIER 2018.**

Suivi sur le projet Trottibus. Une rencontre est prévue d'ici la fin de l'année afin de former un comité et de planifier les trajets pour la fin de l'année et pour la rentrée 2018-2019.

Voici les classes pour l'année 2018-2019.

Maternelle	x 3
1er année	x 2
2e année	x 2
1ere/2e année	x 1
3e année	x 3
4e année	x 2
5e année	x 3
6e année	x 2
Classe 900	x2

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

6. **AUTRES POINTS.**

Aucun point.

7. **CODE DE VIE.**

Le conseil des enseignants a révisé le code de vie. Quelques petits changements ont été faits. Le point 2.1 : Je vouvoie tous les adultes de mon école a été supprimé. L'an prochain, un comité sera mis en place afin de revoir le code de vie.

Mme Catherine Dumouchel se questionne sur la précision des règles de tenue vestimentaire. Des balises plus détaillées favoriseraient la collaboration des parents. Elle encourage les membres à avoir une réflexion sur les règles non-écrites de l'habillement des filles (longueur des shorts et l'interdiction des bretelles spaghetti).

M. Marc Fréchette demande le vote à mains levées. Le code de vie est approuvé à l'unanimité.

CE-17-18-48

Proposition approuvée à l'unanimité

8. **FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS.**

Les liste de frais chargés aux parents sont présentées aux membres. Quelques changements ont eu lieu. En maternelle, les enseignants ne fourniront plus le cartable et les séparateurs. Ces effets seront maintenant sur les listes d'effets scolaires. Les 2^e et 3^e années ont changé de manuels.

La contribution volontaire est expliqué par M. Jobin.

M. Marc Fréchette constate une belle uniformité entre les listes.

M. Marc Fréchette demande le vote à mains levées. Les frais chargés aux parents sont approuvés à l'unanimité.

CE-17-18-49

Proposition approuvée à l'unanimité

9. CAMPAGNE DE FINANCEMENT.

Mme Kim Laramée fait un résumé des commentaires reçus par les enseignants. La majorité désire s'impliquer dans des activités de financement. Exemple : Cinéma à l'école, vente de carte, exposition d'art avec contribution. Ces activités seront pour les budgets des classes. Le marchetons-marathon sera pour le budget des spécialistes.

M. Nicolas Jobin fait la différence entre les campagnes de financement (fromage) et les activités de financement (idées proposées par les enseignants). Les campagnes financement seront utiles pour les projets d'envergures.

Mme Catherine Dumouchel explique que selon les règles de la CSP, les écoles doivent avoir un but avant de faire une campagne de financement.

Mme Marie Trudel se questionne sur la quantité des activités de financements. Un nombre élevé pourrait nuire à l'investissement des parents.

Mme Brigitte Aubé aimerait que les activités de financement soit également le personnel de soutien (T.E.S et SDG).

M. Marc Fréchette est en accord avec la distinction des types de financement. Il propose qu'un calendrier soit proposé pour l'année scolaire afin de d'équilibrer les activités.

Pour l'an prochain, on ne prévoit aucune campagne de financement à ce jour. On commence le nouveau fonctionnement. En début d'année, un comité sera formé afin de présenter les activités de financement.

M. Louis-Philippe Desjardins croit que l'OPP serait utile pour les campagnes de septembre-octobre. Un suivi sera fait lors du prochain CÉ afin d'inclure ce point à l'ordre du jour de l'assemblée générale des parents.

10. FOND À DESTINATION SPÉCIALE

Le support à vélo : M. Nicolas Jobin attend la soumission pour l'asphalte sous le support. Il aimerait apporter ce point lors du prochain CÉ afin de prendre une décision et de pouvoir commencer l'année 2018-2019 avec un support supplémentaire. À suivre.

10.1 SOLDE**10.2 ANALYSE DES DEMANDES****11. TRAITEUR SCOLAIRE**

Plusieurs commentaires positifs ont été reçus concernant le traiteur scolaire *les petits chefs*. Geneviève Ouellet est satisfaite du service et remarque que des solutions sont rapidement apportées lors d'une demande.

Les membres du conseil d'établissement souhaitent reconduire le service de traiteur *Les p'tits chefs* pour l'année scolaire 2018-2019.

CE-17-18-50

Proposition approuvée à l'unanimité**12. SDG-PONCTION ÉCOLE**

M. Jobin et Mme Geneviève Ouellet ont été à une rencontre pour les prévisions budgétaires. La ponction sera de 15 000\$, soit 5000 \$ de plus que cette année. La ponction permet de répondre aux frais divers (achat de table et de micro-onde, ressources humaines). M. Nicolas Jobin exprime

son désir de créer un poste d'agent de bureau pour répondre au besoin de communication de l'école.

CE-17-18-51

Proposition approuvée à l'unanimité

13. AUTRES POINTS.

Aucun point.

14. FORMATION CÉ-BUDGET.

15. CORRESPONDANCE

L'organisme Pour une sécurité à vélo demande que l'école intervienne auprès des élèves afin de rafraîchir les règles de sécurité. M. Nicolas Jobin fera la demande auprès des enseignants.

16. DROITS DE PAROLE

16.1 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS.

M. Louis-Philippe Desjardins résume les points importants du dernier conseil des Parents. Plusieurs questions ont eu lieu au conseil des parents sur le cours de la sexualité qui sera donné l'an prochain. Les parents remarquent que cette idée ne semble pas assez bien planifiée pour commencer l'an prochain.

17. AUTRES POINTS

17.1 COMMUNICATION AUX PARENTS

Un parent a communiqué son insatisfaction en lien avec la communication aux parents. Il donne comme exemple les courriels envoyés pour le marathon-marcheton. Il en a eu plusieurs pour la même activité. M. Louis-Philippe Desjardins a remarqué que les pièces jointes sont souvent utilisées, il se demande si c'est toujours nécessaire.

M. Nicolas Jobin prend en note les remarques et exprime encore une fois son intention de créer un poste d'agent de bureau pour l'an prochain.

17.2 PHOTOS MÉRITAS

Marie Trudel se demande si les photos de la 2^e étape seront installées sur le babillard. Les enfants aiment regarder ces photos. Mme Kim Larramée constate que les photos ont été retirées afin de libérer le babillard pour l'exposition.

17.3 SEMAINE DES SERVICES DE GARDE

Geneviève Ouellet est heureuse du déroulement de la semaine des services de garde. Les enfants et l'équipe ont vécu plusieurs activités qui ont mis le cœur à la fête.

17.4 CONSEIL DU 19 JUIN

M. Marc Fréchette propose que lors de la prochaine séance, on se partage un souper. Les membres acceptent volontiers.

**17. CLÔTURE DE LA RÉUNION ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE :
LE MARDI 19 JUIN 2018**

M. Marc Fréchette propose la levée de l'assemblée à 20 h 57.

CÉ : Conseil d'établissement
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes
CSP : Commission scolaire des patriotes